



Changement de tarif après validation de commande

Par **Micoco**, le **07/12/2015** à **15:49**

j'ai commandé en ligne sur une grosse structure sécurisée, j'ai la capture écran de l'article avec le prix, j'ai procédé à ma commande qui a été acceptée par courriel ainsi que le paiement sur mon compte bancaire et la somme a été débitée.

trois jours plus tard j'ai été contacté par la plateforme prétextant une erreur de saisie de leur informaticien et l'article d'une valeur de 230€ + frais de port, est passé 495€+ frais de port la plateforme me propose sur le nouveau tarif les frais de port gratuit et 10% sur une commande future ce qui ne m'intéresse absolument pas et ai fait savoir par courriel que je n'acceptais pas ce changement de tarif.

Dans le cas d'annulation de la livraison par la plateforme je pense que la démarche est de saisir le juge de proximité, mais quelles sont mes chances d'obtenir la livraison ou quel dédommagement puis je espérer

merci pour vos réponses éclairées

Cordialement

Par **morobar**, le **07/12/2015** à **18:16**

Bonjour,

Le principe: l'erreur ne fait pas le droit.

Si l'erreur de prix est manifeste, c'est à dire qu'un client normalement avisé est obligé de s'en rendre compte, cet acquéreur n'aura aucune chance de voir prospérer une injonction de livraison.

En clair:une FERRARI neuve affichée en vitrine à 20000 euro au lieu de 200000 euro,

l'affichage ne sera pas, légalement, respecté.

Par **Micoco**, le **07/12/2015** à **18:35**

Bonsoir Morobar,

Je comprends bien, mais dans mon cas j'ai une validation de commande ainsi que du paiement de l'article et la somme à bien été prélevée de mon compte, ce n'est que quatre jours après que j'ai été contacté par la plate forme m'invitant à modifier ma commande, pourtant sur la plate forme ma commande est bien enregistrée et au tarif prévu.

Que dois je faire.

en tout cas merci pour votre réponse

Par **morobar**, le **07/12/2015** à **18:56**

Hélas la réponse reste la même.

Un prix anormalement bas doit être accompagné d'une remarque sur une promotion...Sinon le risque d'erreur est encouru.